



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE GANSHOREN

Extrait du registre aux délibérations du Collège des Bourgmestre et Echevins

Présents

Hervé Gillard, *Bourgmestre-Président* ;
Michèle Carthé, Jean Paul Van Laethem, René Coppens, Sabrina Baraka, Karima Souiss, Magali
Comelissen, Maurizio Petrini, *Echevin(e)s* ;
Nathalie Peltyn, *Secrétaire Communal*.

Excusé

Marco Van Dam, *Président du CPAS*.

Séance du 07.12.15

#Objet : Assemblées - Conseil Communal 2016 - Fixation des dates#

Affaires Générales

LE COLLEGE,

Vu les articles 85 et 86 de la nouvelle Loi communale;

Attendu que le Collège est tenu de convoquer le Conseil Communal au moins 10 fois par an;

DECIDE :

- 1.- De fixer les dates de réunion du Conseil Communal pour l'année 2016 comme suit : 21 janvier, 3 mars, 24 mars, 28 avril, 26 mai, 16 juin, 22 septembre, 27 octobre, 24 novembre et 15 décembre 2016.
- 2.- De communiquer ces dates au Conseil Communal lors de sa prochaine réunion

Le Collège approuve le point.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Le Secrétaire Communal,
(s) Nathalie Peltyn

Le Bourgmestre-Président,
(s) Hervé Gillard

POUR EXTRAIT CONFORME
Ganshoren, le 08 décembre 2015

Le Secrétaire Communal,



Nathalie Peltyn

Le Bourgmestre,



Hervé Gillard

